

1919 Naissance à Marseille du Comité central de défense et d'intérêt des mutilés du travail.

1920 Choix de la Fédération nationale des mutilés du travail (FNMIT) comme nom pour ce nouveau mouvement.

1921 15 et 16 octobre, la Fédération des mutilés du travail est officiellement créée.

De 1924 à 1954 Onze lois de majoration des rentes sont obtenues durant cette période.

1938 Réforme de la loi de 1898. La réparation est étendue à presque tous les salariés.

1939 Une forte revalorisation des rentes est décidée à l'unanimité de la chambre des députés, elle ne sera appliquée qu'en 1942.

UN PEU D'HISTOIRE ///

ORIGINE

Des militants qui voyaient loin



D.R.

Emploi, réinsertion, réparation... Depuis 1921, la FNATH a œuvré sur tous les fronts !

Notre Fédération n'a qu'un but : défendre les intérêts de tous les travailleurs victimes d'un accident du travail, s'exclame un appel du groupement de la Seine paru dans la presse en février 1923. *Ceux qui ne rejoignent pas cette organisation sont ou des inconscients ou des traîtres à leurs intérêts et à ceux de leurs frères de misère* ». Tel est l'état d'esprit dans lequel la Fédération des mutilés du travail naît quelque temps auparavant, au congrès constitutif de Saint-Étienne des 15 et 16 octobre 1921. Henri Christine en est le premier secrétaire général. Son siège est fixé à Marseille. Baptiste Marcet y présente un projet de revendication pour modifier sans tarder la loi de 1898 (lire encadré page 9). La première action porte surtout sur la majoration des rentes (non revalorisées depuis

23 ans !). Pour faire fléchir les sénateurs, une première manifestation est organisée en mai 1922 à Lyon. Suivie d'une première victoire pour la Fédération. Elle obtient une majoration pour les rentes

versées à ceux qui sont mutilés au-delà de 50 %. En 1922, Rémy Raffin (notre photo) succède à Henri Christine, au congrès de Paris. Raffin, mineur de la Motte d'Aveillans (Isère) est un grand mutilé qui a perdu l'usage de ses jambes, et dont la franchise, la loyauté, la sincérité et la bonté ont touché ses compagnons de lutte. Il passe la main en 1925, au congrès du Havre, à Baptiste Marcet qui avait déjà en charge le secrétariat juridique. Marcet restera à la tête de la Fédération durant 38 ans. Les mutilés du travail installent leur siège à Saint-Étienne, fief de Marcet. Entre-temps, le premier numéro du « Mutilé du travail », ancêtre d'« À part entière », a vu le jour en janvier 1923.

Dette de la Nation

Comme le souligne l'historien Damien de Blic, la Fédération,

sous ses appellations diverses, monopolisera l'action des accidentés du travail, depuis cette date, et jusqu'à aujourd'hui. Avec Marcet, la Fédération allait prendre son essor, définir ses principes et ses méthodes d'action. Les mutilés commenceront par comparer leur sort à celui réservé aux anciens combattants blessés. « *C'est ce travail de comparaison qui offre l'opportunité d'adosser à une cause nationale le collectif naissant des accidentés du travail et de galvaniser les énergies militantes.* »

La Nation avait une dette envers eux, au même titre que les mutilés de guerre, mais elle refusait de l'admettre. « *Le travail est essentiellement un service public et non pas exclusivement un service particulier. Il assure la vie de la collectivité. Ainsi en démocratie organisée, le travail constitue un devoir. Tout devoir correspond à un droit : le droit à la garantie contre les risques de ce devoir. Les revendications des Victimes du Travail sont une revendication pour tous les travailleurs, l'ouvrier valide d'aujourd'hui étant appelé chaque jour à être frappé à son tour.* » <>

Pierre Luton

* Damien de Blic, N° 2-3, avril-septembre 2008, La Documentation française, 27 euros. - APE 266.

* Extraits plaquette « Cinquante années d'actions et de solidarité », 50e anniversaire de la FNATH, Roger Dauphin -DR.

Il fallait courage, motivation et clairvoyance pour s'attaquer à la revalorisation de pensions laissées en déshérence depuis 23 ans et réclamer pour les ouvriers et les travailleurs ce que la Nation reconnaissait aux soldats au sortir de la Première guerre mondiale.